



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Palement des réservistes

Question écrite n° 15471

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les retards de paiement des soldes des réservistes de la gendarmerie. Ces gendarmes ont été particulièrement sollicités ces dernières semaines et la réserve a encore démontré sa grande utilité. La presse s'est fait écho de probables retards de paiement. Ceux-ci ne seraient pas effectués avant 2019. Elle lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour que le paiement de leur solde se fasse dans des délais raisonnables.

Texte de la réponse

La régularisation des missions accomplies et non payées en 2018 s'est effectuée lors du paiement de la solde de janvier 2019 sous forme d'un rappel global. Pour réduire le délai existant entre l'exécution de missions par les réservistes et la perception de la solde, un nouveau dispositif de paie, plus favorable aux réservistes, est entré en vigueur au 1er janvier 2019. Il permettra la prise en compte des missions accomplies jusqu'au 20 du mois courant dans la solde versée en fin de mois. Cette évolution a un coût pour le ministère, de 17 M€, qui est financé par la loi de finances pour 2019.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15471

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 décembre 2018](#), page 11974

Réponse publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1684